

Document pour les cas d'urgence (accident, décès, etc.)

	Rouge : à remplir impérativement
	Orange : vivement recommandé
	Vert : information souhaitée

Nom, prénom : _____

1. En ce qui concerne l'exploitation agricole



1.1 Identifiants et comptes à connaître :

	Mot de passe de l'ordinateur	
	Adresse e-mail exploitation (+ mot de passe)	
	Numéro d'identification AGATE (ou CH-Login)	
	IBAN des comptes de l'exploitation (et nom de la banque)	

1.2 Institutions ou personnes de contact :

	Coordonnées de la fiduciaire	
	Coordonnées du vétérinaire de l'exploitation	
	Coordonnées de l'inséminateur	

Coordonnées du garage agricole	Endroit où se trouvent les cartes grises :
Coordonnées de l'installateur sanitaires, chauffagiste	
Coordonnées de l'électricien	
Coordonnées de responsables techniques (salle de traite, pont roulant, etc.)	
Coordonnées d'éventuels dépanneurs agricoles	

1.3 Assurances :

Assurance RC exploitation (nom de l'assureur)	Lieu où se trouve le contrat (police) :
Assurances véhicules (nom de l'assureur)	Lieu où se trouve le contrat (police) :
Assurances bâtiments (nom de l'assureur)	Lieu où se trouve le contrat (police) :
Diverses assurances (nom des assureurs)	Lieu où se trouve le contrat (police) :

1.4 Contrats en cours, appartenances à diverses sociétés ou coopératives :

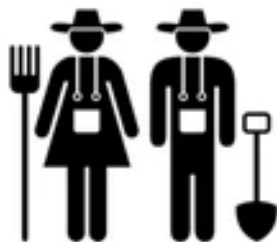
(exemples : contrats de livraison, contrats de prise en charge de produits, contrats d'élevage, servitudes, contrats de crédit/prêt, lien avec CUMA, copropriétés, etc.)

Type :	Informations :

1.5 Divers

Liste des feuillets en propriété	A joindre en annexe (ou préciser où les trouver)
Liste des baux à ferme	A joindre en annexe (ou préciser où les trouver)

2. En ce qui concerne les exploitants...



	N° AVS	• Madame : • Monsieur :
	Assurance maladie de base et accident (<i>nom de l'assureur</i>)	Lieu où se trouve le contrat (<i>police</i>) :
	Assurance maladie complémentaire (<i>nom de l'assureur</i>)	Lieu où se trouve le contrat (<i>police</i>) :
	Assurance indemnités journalières en cas de maladie ou d'accident (<i>nom de l'assureur</i>)	Lieu où se trouve le contrat (<i>police</i>) :
	Assurance-vie (<i>nom de l'assureur</i>)	Lieu où se trouve le contrat (<i>police</i>) :
	S'il y a des employé-e-s sur l'exploitation	Joindre en annexes pour chacun-e : le contrat de travail et la liste des assurances relatives à l'employé-e

3. ... leur famille ...



N° AVS et emplacement des polices d'assurance maladie des personnes à charge (enfants, parents handicapés ou personnes âgées)	• • • • •
---	---

4. ... et les aspects privés



4.1 Généralités

IBAN des comptes bancaires (et nom de la banque)	
--	--

Attention : en cas de décès, les comptes du défunt sont bloqués. Afin d'éviter toute mésaventure, il est conseillé d'avoir au moins un compte par individu, ou de définir un compte « conjoint solidaire » (à définir avec votre banquier)

Si non exploitant-e : assurance maladie et accident (nom de l'assureur et n° de contrat)	Lieu où se trouve le contrat (police) :
Coordonnées du médecin de famille	

Coordonnées du dentiste	
Coordonnées du pédiatre	
Proposition de garde pour les enfants (crèche, maman de jour, etc.)	
Assurances privées (RC, ménage, bâtiments privés, etc.) (<i>nom des assureurs</i>)	Emplacement des polices :

4.2 Personnes de confiance (proches, amis, voisins, conseiller agricole, etc.)

4.3 Informations complémentaires

Testament	Emplacement :
Contrat de mariage	Emplacement :

Attention : au moment de la dissolution du régime matrimonial, il est parfois compliqué de définir les biens propres de chaque époux et de les différencier des acquêts. Afin de simplifier la tâche des survivant-e-s, il est conseillé d'établir une liste des biens propres de chacun (effets personnels ; propriétés apportées au moment du mariage ; donations, héritages et avancements d'hoiries reçus ; dédommagements pour torts moraux). Une telle liste peut être jointe en annexes.

Pacte successoral	Emplacement :
Passeport, carte d'identité, acte d'origine, livret de famille	Emplacement :
Directives anticipées, souhaits pour les funérailles	Emplacement :

5. En ce qui concerne le document...



Le présent mémento a été actualisé pour la dernière fois le : _____

par : _____

signature : _____

6. ... et les éventuels compléments

Directives anticipées

Les directives anticipées permettent aussi aux médecins de prendre plus facilement des décisions difficiles tout en évitant aux proches de devoir se poser la question de savoir ce qu'aurait voulu la personne accidentée ou le défunt.

Volonté juridiquement contraignante qui devrait être actualisée régulièrement

Exemples de documents :

- Pro Senectute

<https://www.prosenectute.ch/fr/services/conseil/docupass.html>

Pro Senectute Suisse
Rue du Simplon 23
1800 Vevey

- Fédération des médecins suisses (version courte ou détaillée)

http://www.fmh.ch/fr/services/directives_anticipees.html

FMH Fédération des médecins suisses
«Directives anticipées»
Postfach 300
3000 Berne 15